



Mairie de CARAMAN

19, cours Alsace-Lorraine
31460 CARAMAN
Tél. : 05 62 18 81 60
Fax : 05 61 83 98 83
mairie.caraman@wanadoo.fr

Caraman le 18 janvier 2021

Monsieur Hugues PERRIN
Directeur Général des Finances Publiques
D'Occitanie et de Haute-Garonne
34 Rue des Lois
31000 TOULOUSE

Monsieur le Directeur Général,

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la mission de recouvrement de l'impôt n'est plus exercée au centre des finances publiques de Caraman. Je ne peux que regretter ce choix de votre part malgré la mobilisation des personnels et élus. Vous trouverez ci-joint à ce propos le vœu adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Caraman dans sa séance du 8 décembre dernier.

Se pose aujourd'hui la question de répondre aux interrogations en matière fiscale auxquelles peuvent être confrontés les administrés de Caraman et ses environs. Vous aviez proposé le 24 septembre dernier de signer une convention pour mettre à disposition un local en mairie pour accueillir un agent du Service des Impôts des Particuliers de Toulouse Rangueil.

Nous sommes toujours opposés à une telle convention. En effet, je pense que cet accueil fiscal de proximité peut et doit se tenir au centre des finances publiques de Caraman. Ce dernier accueille le public sans rendez-vous les matins du mardi au jeudi et sur rendez-vous les lundis et vendredis matin.

Si ce sont les questions de confidentialités qui vous arrêtent, nous n'avons jamais eu de retour d'usager se plaignant d'un tel manque. De plus, à notre connaissance, depuis les règles sanitaires en vigueur contre la COVID19, les usagers entrent un à un dans la trésorerie. Enfin, l'accueil se faisant exclusivement sur rendez-vous les lundis et vendredis matin, les conditions de confidentialité nous semblent encore plus réunies.

J'ai pris connaissance dans un récent article de la Voix du Midi que cet accueil de proximité se faisait dans les locaux mêmes de la trésorerie à Revel. Vous lancez un appel aux élus pour que cet accueil de proximité puisse voir le jour dans notre secteur. J'y répond aujourd'hui au nom du conseil municipal.

Le service de l'Etat que représente les Finances publiques sur notre commune ne peut être tenu à différents endroits mais doit être bien identifié dans son lieu actuel : la trésorerie. Pour preuve supplémentaire de voir ce service se pérenniser, voire se développer sur notre commune, je serai prêt à proposer une adaptation des locaux par la commune pour conforter cet accueil de proximité au sein même de la trésorerie.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jean-Clément CASSAN
Maire de CARAMAN

